



Tournoi des Mouettes 2026

Concours Nature – 1er au 3 mai 2026

Organisé par le Comité Départemental de Tir à l'Arc de Charente-Maritime
Avec la participation des Archers Oléronais, des Archers Saintais et d'Arc Nature Saint-Sauvant

Lieux et dates

Vendredi 1er mai – Archers Oléronais

Saint-Trojan – Foyer Lannelongue (17370)

GPS : N 45°40'6.998 / O 1°12'58.582

Samedi 2 mai – Archers Saintais

Saintes – Terrain de la Pichonnerie (17100)

GPS : N 45°45'30.48 / O 0°38'42.977

Dimanche 3 mai – Arc Nature Saint-Sauvant

Parcours de Pidou – Route de l'Orgères

GPS : N 45°44'12.599 / O 0°28'46.54

Horaires

Ouverture du greffe : 8h00 / 13h00

Échauffement : 8h45 / 13h45

Appel des pelotons : 9h00 / 14h00

Départ aux cibles : 9h15 / 14h15

Remise des récompenses : — / Vers 17h30

Inscriptions

Inscriptions en ligne :

<https://www.tiralarc17.fr/trophee-des-mouettes/>

Les archers peuvent s'inscrire sur un ou plusieurs départs (jusqu'à 6).

Date limite inscription 29 avril 2026

Tarifs

Adultes

1 départ : 10 € 2 départs : 14 € 3 départs : 20 € 4 départs : 24 € 5 départs : 30 € 6 départs : 36 €

Jeunes

1 départ : 6 € 2 départs : 10 € 3 départs : 14 € 4 départs : 18 € 5 départs : 22€ 6 départs : 26 €

Restauration

Repas complet (entrée + plat + fromage + dessert) : 12 €

Réservation obligatoire via le site du comité.

Possibilité de réserver pour les trois jours.

Classement et règlement

Un podium sera établi chaque jour.

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.

En cas d'égalité :

- départage au nombre de 20/15, puis 20/10
- si nécessaire : flèche de barrage

Les scores sur 21 cibles seront transmis à la FFTA.

Informations pratiques

Tenue conforme à la réglementation FFTA.

Buvette sur place (boissons chaudes et froides).

Les archers doivent se présenter au greffe avec leur licence en règle

